



Depuis le début du déconfinement, la Ville met tout en œuvre pour accueillir les enfants dans le respect du cadre sanitaire tout en garantissant à tous un climat serein, propice aux apprentissages, indispensable au bien-être des enfants.

La lettre du Maire ⁵

Novembre 2020

CALENDRIER DES POMPIERS

**PAS DE VENTE EN PORTE
À PORTE AVANT LE 1^{ER}
DÉCEMBRE**



Compte-tenu des mesures sanitaires en vigueur, les Pompiers de l'Essonne reportent leur vente habituellement organisée entre octobre et décembre afin de respecter les modalités du confinement. Aucun "vrai" pompier ne viendra donc sonner à votre porte d'ici là. Soyez vigilants !

Madame, Monsieur, Chère Génovéfaine, Cher Génovéfain,

Jeudi 12 novembre, lors de sa conférence de presse, le Premier ministre a annoncé qu'aucune mesure d'allègement du confinement n'était encore à l'ordre du jour car l'épidémie, si elle commence à être contrôlée, est toujours très active sur tout le territoire.

En cette période si particulière, alors que chacun d'entre nous concède une grande partie de ce qui fait habituellement nos modes de vie, il me semble important de vous adresser des informations régulières concernant

les actualités et les dispositifs mis en place dans notre ville.

Dans cette 5^{ème} lettre d'information, nous revenons sur le soutien essentiel à nos commerçants avec la mise en place de la plate forme d'achats en ligne **MA VILLE MON SHOPPING** qui nous permet de consommer chez nos commerçants génovéfains, l'accès à nos médiathèques et leur service de biblio drive mais aussi sur les modalités pratiques d'accueil et de fonctionnement de nos services municipaux et communautaires visant à

éviter tout déplacement non indispensable en période de confinement.

Conscient des sacrifices individuels que demande ce confinement dans la vie de chacun d'entre nous, il nous faut collectivement être unis pour respecter les règles de confinement afin que les conditions sanitaires soient réunies le plus vite possible pour pouvoir profiter des moments de convivialité des fêtes de fin d'année avec nos proches. Des moments auxquels nous sommes collectivement si attachés.

Avec mon entier dévouement,

Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Genève-des-Bois
Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération

CONTRE LA GRIPPE, FAÏTES-VOUS VACCINER !

Cette année, l'épidémie de grippe circule en même temps que la Covid-19. La vaccination contre le virus grippal représente un enjeu de santé publique plus fort encore que les années précédentes dans la mesure où les personnes à risque de complications graves liées à la grippe sont sensiblement les mêmes que celles liées à la Covid-19 : les personnes de 65 ans et plus, les femmes enceintes, les personnes atteintes d'une maladie chronique. Pour elles, la vaccination, associée au bon respect des

gestes barrières, est le moyen le plus efficace pour se protéger de la grippe. Le ministère des Solidarités et de la Santé appelle à vacciner prioritairement les personnes ciblées par les recommandations jusqu'au 30 novembre 2020.

Nous avons la chance d'avoir un vaccin : Profitons-en ! Le vaccin est possible dans votre pharmacie pour les personnes majeures. Parlez-en à votre pharmacien.

SAISON CULTURELLE

LES ÉVÉNEMENTS DE NOVEMBRE SONT ANNULÉS

Comme le prévoit le décret du 29 octobre, aucun événement de la saison culturelle du mois de novembre ne pourra avoir lieu. Les concerts prévus de JP BIMENI & THE BLACK BELTS, Roch VOISINE et Stephan Eicher sont annulés.

Pour obtenir vos remboursements, si vous avez effectué votre réservation à la salle Gérard Philipe, contactez le service culturel pour prendre rendez-vous au 01 69 51 51 31. Si vous avez effectué votre réservation sur le site de la Ville, adressez votre demande de remboursement par mail à billetterie-mails@sgdb91.com en joignant votre RIB.

Service Culturel

☎ 01 69 51 51 31

SERVICES PUBLICS

LA VILLE ADAPTE SES MODALITÉS D'ACCUEIL PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Pour vous préserver et éviter des déplacements non indispensables, la Ville vous conseille de procéder à vos démarches administratives en ligne avec la plateforme numérique dédiée "Mes démarches en ligne". Rendez-vous sur le site de la ville et "Mes démarches en ligne" pour gérer à distance vos demandes d'Actes d'état civil (naissance, décès ou mariage), d'inscription ou changement de situation sur les listes électorales, de recensement citoyen et pour obtenir votre rendez-vous pour vos pièces d'identité. Elle vous permettra également d'accéder, avec vos identifiants, à l'Espace famille pour les inscriptions de vos enfants à la Restauration, aux accueils périscolaires, aux accueils de loisirs et aux Clubs Juniors.

Pour les rendez-vous indispensables, les services municipaux vous accueillent le lundi, mardi et vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 8h45 à 12h et 14h30 à 18h ainsi que le samedi matin de 9h à 12h. Ils seront fermés les mercredis et dimanches.



Accueil

☎ 01 69 46 80 00

www.sgdb91.com

BIBLIO DRIVE

TOUS VOS LIVRES EN DRIVE !



Fermées au public depuis le 30 octobre, les équipes des médiathèques communautaires adaptent leur fonctionnement et se mobilisent pour que vous ayez toujours accès aux ressources dont vous avez besoin. Cœur d'Essonne Agglomération a relancé dès le 7 novembre son dispositif de «Biblio Drive» pour vous permettre de réserver et de retirer les documents dont vous avez besoin. Sur rendez-vous, en ligne, ou par téléphone le mercredi et le samedi.

Un système de "Click and Collect" sera également mis en place très prochainement.

www.mediatheques.coeuressonne.fr
www.coeuressonne.fr

COLLECTE DES DÉCHETS

TOUT EST MAINTENU

En cette période de re-confinement et dans le respect des mesures barrières, Cœur d'Essonne Agglomération assure la continuité du service de la collecte des déchets sur l'ensemble de la ville.

Les déchetteries de l'agglo restent ouvertes, et si celle de Sainte-Genève-des-Bois est fermée pour travaux (réouverture prévue au printemps 2021), la déchetterie de Saint-Michel-sur-Orge vous accueille du lundi au vendredi de 10h-12h et 13h-17h, le samedi de 9h-12h et 13h-17h et le dimanche de 9h à 12h.



MA VILLE, MON SHOPPING

SAUVONS NOS COMMERCES GÉNOVÉFAINS !



Depuis début septembre, les équipes de Ma Ville, Mon Shopping se sont mobilisées auprès des commerçants de Sainte Geneviève pour les accompagner dans leur inscription au dispositif, en collaboration avec le service municipal du DEVECO et le soutien de l'Association des Commerçants et Artisans de Sainte Geneviève. Cette plateforme numérique offre ainsi à tous les artisans et commerçants de proximités génovéfains, aujourd'hui plus qu'impactés par cette crise sanitaire, une vitrine et une visibilité non négligeables. Avec la possibilité de vendre des chèques cadeaux.

GÉNOVÉFAIN.E.S, SOUTENEZ VOS COMMERCANTS, COMMANDEZ EN LIGNE !